



ALLIANCE

# Fiche d'information régionale pour l'Asie et Pacifique

**ESTIMATIONS MONDIALES DU TRAVAIL  
DES ENFANTS ET L'ESCLAVAGE MODERNE DE 2017**

# Introduction

En 2015, les dirigeants du monde ont adopté les Objectifs de développement durable pour 2030 (ODD): 17 objectifs intégrés et 169 cibles s'y rapportant visant à orienter le développement économique mondial. La cible 8.7 des ODD appelle les gouvernements à:

*Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.*

Les estimations mondiales sur le travail des enfants<sup>1</sup> et l'esclavage moderne<sup>2</sup> de 2016 rendent compte du chemin qu'il nous reste à parcourir pour honorer ces engagements. La présente fiche d'information régionale résume les principaux résultats des estimations mondiales pour la région Asie et Pacifique. Elle traite également des principales priorités politiques régionales qui mèneront à l'éradication du travail des enfants d'ici à 2025, et à celle de l'esclavage moderne d'ici à 2030.

## Travail des enfants: principaux faits et défis

Tableau 1

### Principales statistiques: travail des enfants

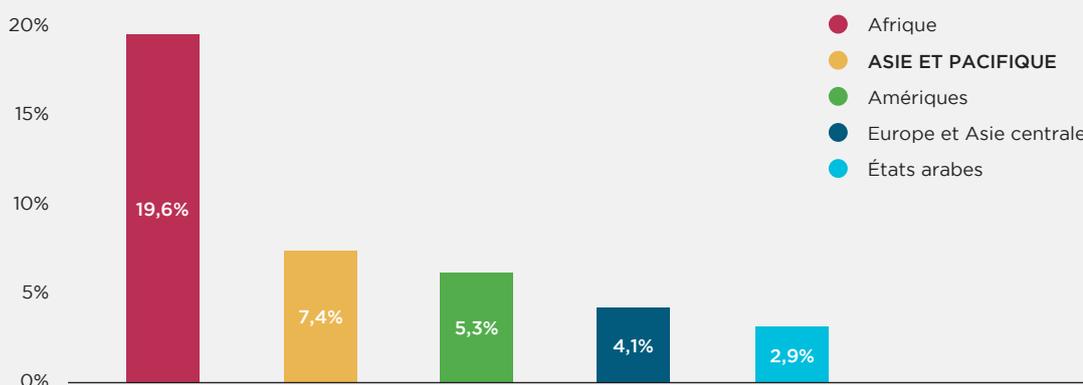
Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) d'enfants astreints au travail des enfants et au travail dangereux, par groupe d'âge, Asie et Pacifique, 2016

	Travail des enfants		Travail dangereux		
	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	
<b>World</b>	151 622	9,6	72 525	4,6	
<b>Asie et Pacifique, total</b>	62 077	7,4	28 469	3,4	
<b>Asie et Pacifique, groupe d'âge</b>	5-11 ans	23 663	5,2	2 934	0,6
	12-14 ans	17 917	9,3	5 038	2,6
	15-17 ans	20 497	10,6	20 497	10,6

Il apparaît tout de suite que la région Asie et Pacifique n'abrite plus le plus grand nombre d'enfants astreints au travail des enfants, ce triste record revenant désormais à l'Afrique. La région représente néanmoins une part relativement élevée de l'estimation mondiale du travail des enfants (41 pour cent), soit moins que l'Afrique mais plus que les Amériques, l'Europe et Asie centrale et les Etats arabes. L'incidence du travail des enfants y est également relativement plus élevée que dans les trois régions susmentionnées (Figure 1).

Figure 1

#### Pourcentage d'enfants astreints au travail des enfants, groupe d'âge 5-17 ans, par région, 2016



#### Les estimations relèvent également que:

*Des progrès non négligeables dans la lutte contre le travail des enfants dans la région Asie et Pacifique.* La situation du travail des enfants dans la région Asie et Pacifique s'est considérablement améliorée au cours de la période 2012 à 2016. Les récentes estimations mondiales de 2016 indiquent que le travail des enfants dans la région a reculé d'un cinquième par rapport au niveau estimé en 2012. Une baisse similaire a été observée pour les enfants effectuant des travaux dangereux, dont le nombre a chuté de presque 16 pour cent. Selon toute vraisemblance, ce recul a dû être encouragé par la croissance économique dans les pays d'Asie du Sud-Est, qui a alimenté la création d'emplois et amélioré la protection sociale pour l'ensemble de la population. Il est cependant difficile d'évaluer si ces améliorations peuvent être rapportées à l'ensemble des pays ou si elles sont concentrées dans un petit nombre d'économies.

*La majeure partie du travail des enfants se trouve dans l'agriculture.* L'agriculture représente 52 pour cent de l'ensemble du travail des enfants et 5,5 millions d'enfants en termes absolus. Le travail des enfants dans l'agriculture concerne principalement l'agriculture de subsistance et commerciale et l'élevage du bétail; la plupart est non rémunéré et a lieu au sein de la famille. Parmi les autres enfants astreints au travail des enfants, 3,8 millions (35 pour cent) se trouvent dans le secteur des services et 1,4 millions (13 pour cent) dans l'industrie. La majeure partie du travail des enfants se trouve dans l'agriculture. Un peu plus de la moitié du travail des enfants de la région se trouve dans l'agriculture et les activités connexes (57,5 pour cent). En chiffres absolus, cela représente près de 36 millions d'enfants travailleurs. Dans le secteur agricole, les exploitations commerciales ne sont pas les seules à avoir recours au travail des enfants, en fait, elles sont l'exception à la règle. La majeure partie du travail des enfants se trouve sur des fermes familiales à vocation de subsistance et dans des entreprises

familiales, le restant étant réparti à peu près également entre l'industrie (21,4 pour cent) et les services (21,1 pour cent).

*Le travail des enfants est uniformément réparti entre les groupes d'âge.* Dans la région, le travail des enfants semble être réparti de façon égale entre les trois groupes d'âges (5-11 ans, 12-14 ans et 15-17 ans), bien que les enfants de la classe d'âge la plus jeune représentent tout de même le plus grand groupe. La part des enfants effectuant des travaux dangereux de la région Asie et Pacifique a enregistré une baisse, passant de 31 pour cent en 2008 à 22,5 pour cent en 2012. Les garçons étaient deux fois plus exposés au travail dangereux que les filles. Alors qu'il n'y a aucune exception possible pour le travail dangereux - tous les enfants doivent être protégés contre les formes dangereuses de travail des enfants - le groupe des très jeunes enfants en Asie et Pacifique confrontés à des conditions de travail dangereux qui mettent directement en péril leur santé, sécurité et développement moral est particulièrement préoccupant.

Figure 2

**Pourcentage et nombre d'enfants astreints au travail des enfants, groupe d'âge 5-17 ans, Asie et Pacifique, 2012 et 2016**

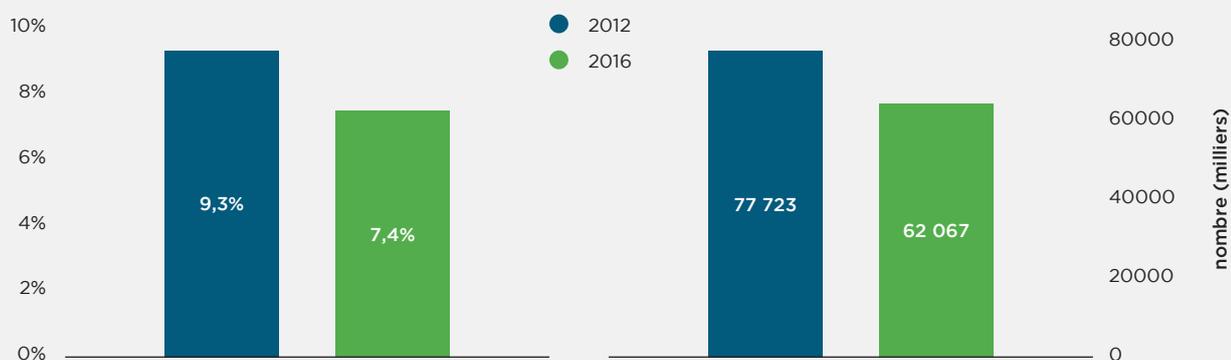


Figure 3

**Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) d'enfants astreints au travail des enfants, par secteur économique, Asie et Pacifique, 2016**

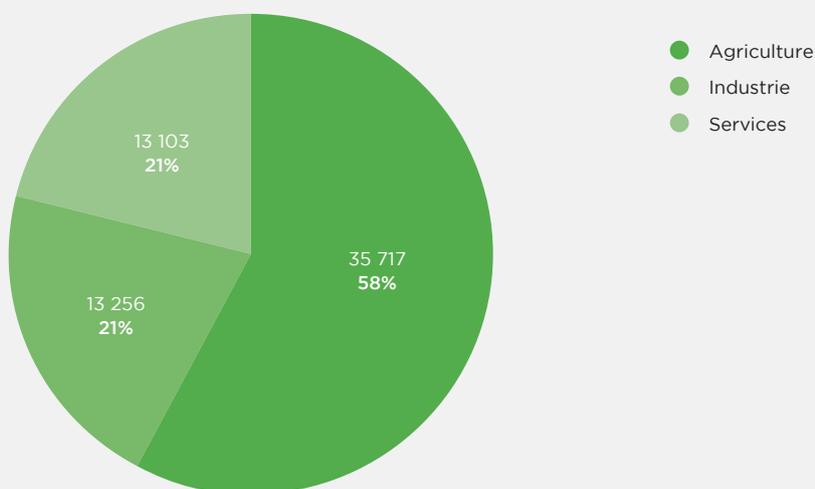
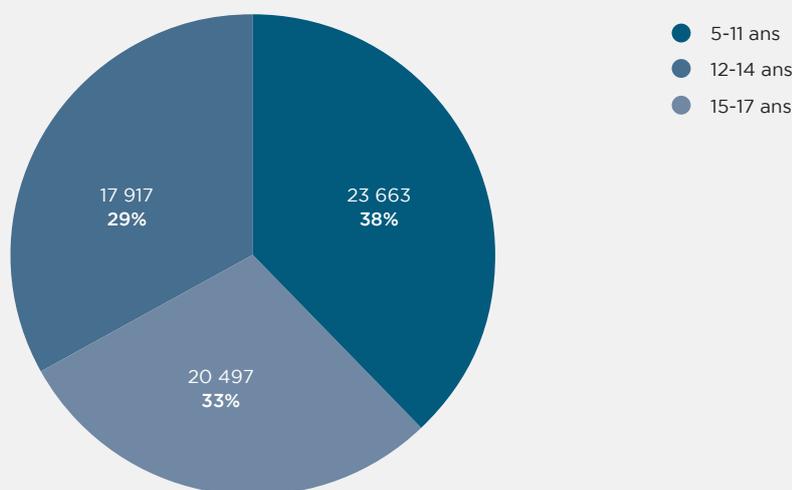


Figure 4

**Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) d'enfants astreints au travail des enfants, Asie et Pacifique, 2016**



# Esclavage moderne: principaux faits et défis

Tableau 2

**Principales statistiques: esclavage moderne**

Distribution en nombre (milliers) et prévalence (pour 1 000 habitants) de personnes victimes de l'esclavage moderne, par âge, sexe et catégorie, Asie et Pacifique, 2016

		(a) Travail forcé	(b) Mariage forcé	(a + b) ESCLAVAGE MODERNE	
<b>Monde</b>	Nombre (milliers)	24 850	15 442	40 293	
	Prév. (‰)	3,4	2,1	5,4	
<b>Asie et Pacifique, total</b>	Nombre (milliers)	16 550	8 440	24 990	
	Prév. (‰)	4	2	6,1	
<b>Asie et Pacifique, âge</b>	Enfants	Nombre (milliers)	2 897	3 910	6 807
		Prév. (‰)	2,5	3,3	5,8
	Adultes	Nombre (milliers)	13 655	4 525	18 180
		Prév. (‰)	4,6	1,5	6,2
<b>Asie et Pacifique, sexe</b>	Hommes	Nombre (milliers)	5 174	1 553	6 727
		Prév. (‰)	2,5	0,7	3,2
	Femmes	Nombre (milliers)	11 398	6 882	18 280
		Prév. (‰)	5,7	3,4	9,1

Selon les estimations mondiales 2016, la région Asie et Pacifique recense le plus grand nombre de victimes d'esclavage moderne au monde. La région compte près des deux-tiers de toutes les victimes dans le monde, avec 25 millions de victimes de l'esclavage moderne<sup>3</sup> en un jour donné de 2016. La prévalence de 6,1 victimes pour 1 000 personnes est la deuxième plus élevée de toutes les régions (Figure 5). Ici encore, en raison des limites de la méthodologie et des données<sup>4</sup>, ces estimations sont vraisemblablement en dessous de la réalité.

Figure 5

**Prévalence de l'esclavage moderne, par région, 2016**

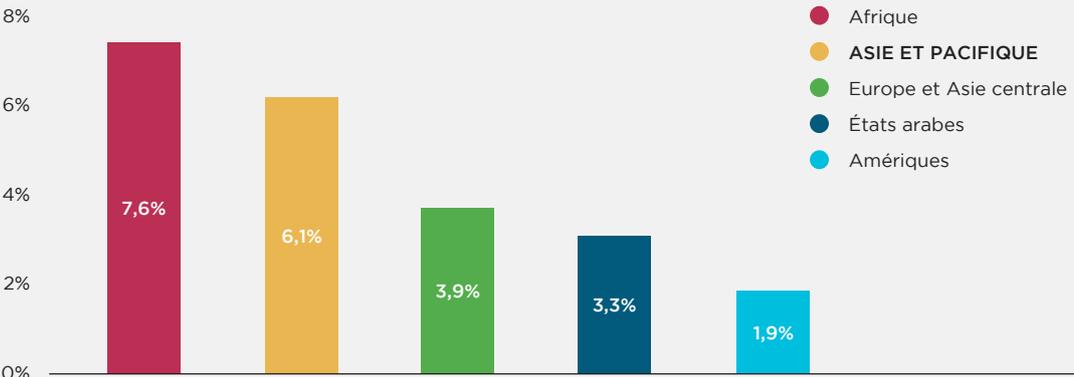
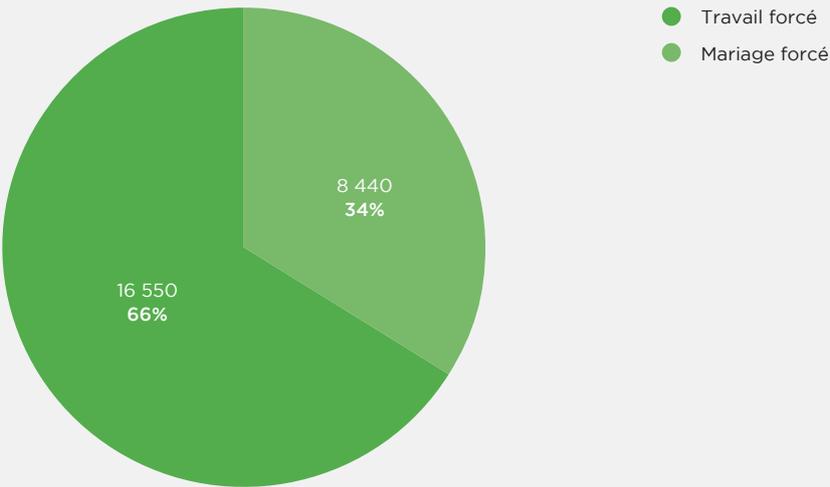


Figure 6

**Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) de personnes victimes du travail forcé et du mariage forcé, Asie et Pacifique, 2016**



**Les estimations relèvent également que:**

*La plus grande partie des personnes dans l'esclavage moderne sont victimes de travail forcé. Comme c'est le cas pour d'autres régions, les deux-tiers (66 pour cent) du total*

étaient des victimes du travail forcé<sup>5</sup>, qui, pour les besoins de l'enquête, couvre trois aspects: le travail forcé imposé par des acteurs privés, l'exploitation sexuelle forcée et le travail forcé imposé par l'État (Figure 6). Les femmes et les jeunes filles représentent plus des deux-tiers des victimes du travail forcé. La prévalence du mariage forcé a été relevée comme la deuxième plus élevée parmi les délimitations régionales, derrière l'Afrique. La région abritait également plus de la moitié (55 pour cent) des victimes de mariage forcé dans le monde.

*Beaucoup de victimes du travail forcé étaient en situation de servitude pour dettes.* Dans le cadre de ces estimations, la servitude pour dettes a été définie comme le fait d'être forcé de travailler pour rembourser une dette sans avoir la possibilité de quitter son employeur. Plus de la moitié (55 pour cent) des victimes de travail forcé imposé par des acteurs privés dans la région Asie et Pacifique se trouvaient en situation de servitude pour dettes. La proportion était particulièrement élevée parmi les personnes forcées à travailler dans l'agriculture, le travail domestique ou l'industrie manufacturière, ainsi que parmi celles migrant vers les pays du Golfe. Il est probable que ces chiffres reflètent des cas de formes traditionnelles de travail en situation de servitude et de formes plus récentes de servitude pour dettes, où les frais de recrutement et les droits des agences deviennent la dette qui oblige à la victime.

Figure 7

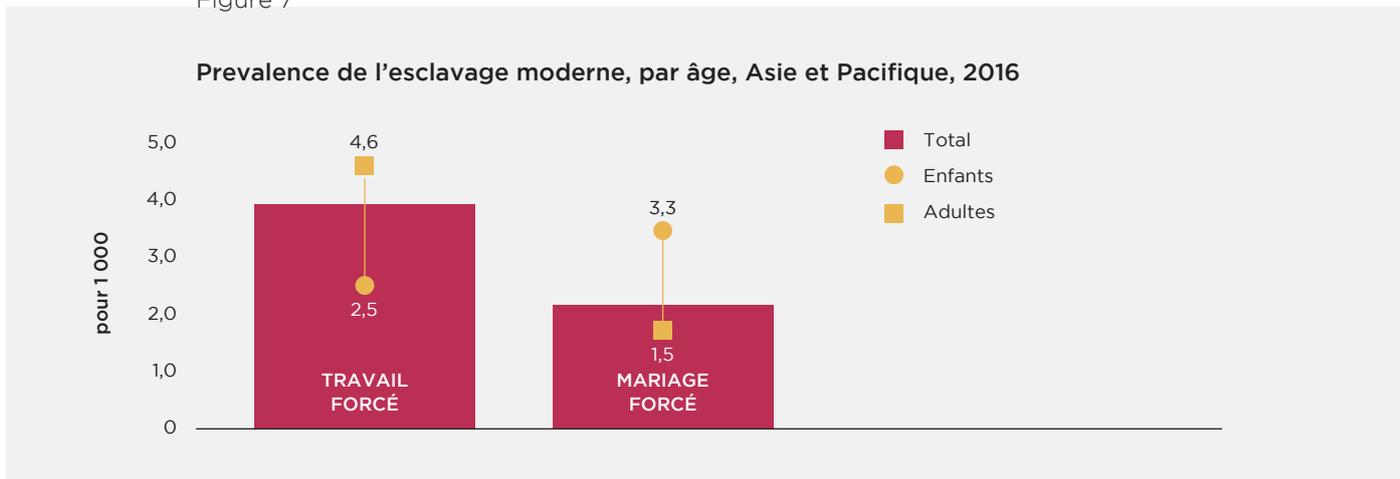
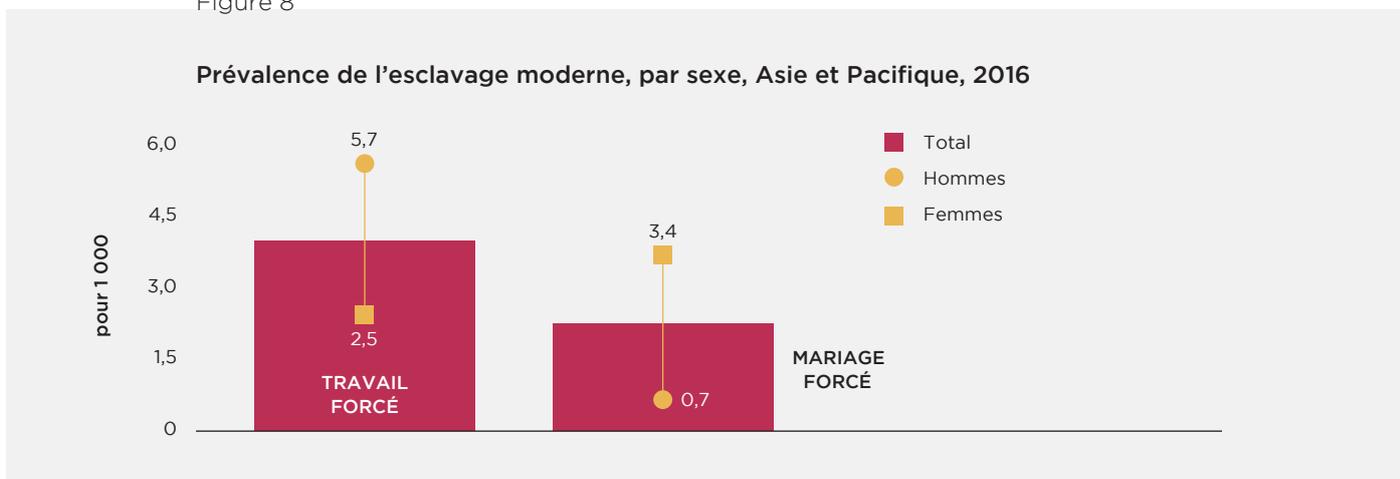


Figure 8



*La prévalence de l'esclavage moderne est beaucoup plus élevée pour les femmes.* On comptait 10,7 victimes femmes sur 1 000 pour 4,4 victimes hommes sur 1 000. Cet écart global entre les sexes a masqué un écart encore plus important entre hommes et femmes en matière de mariage forcé (Fig. 8): les femmes sont six fois plus susceptibles que les hommes d'être victimes de mariage forcé. Au contraire, la prévalence du travail forcé était légèrement plus élevée chez les hommes. On a également constaté de grandes différences entre hommes et femmes dans les moyens de contrainte dans le travail forcé; la violence sexuelle, par exemple, était limitée presque exclusivement aux victimes femmes.

*L'exploitation sexuelle est très répandue dans la région.* Plus de 7 victimes d'exploitation sexuelle forcée sur 10 dans le monde se trouvaient dans la région Asie et Pacifique. Bien que les hommes soient également victimes d'exploitation sexuelle, ils sont largement devancés par les femmes, qui représentent 99 pour cent des victimes dans le monde. Compte tenu de la forte prépondérance du phénomène dans la région, on peut supposer que la majorité des victimes se trouve dans cette région.

# Priorités politiques sur la voie de 2025 et 2030

L'abolition du travail des enfants et de l'esclavage moderne va exiger une action concertée qui appréhende une pluralité d'aspects - économiques, sociaux, culturels et juridiques - contribuant à la vulnérabilité des personnes et permettant les abus. Compte tenu que des situations de nature différente appellent des politiques ciblées en conséquence, il ne peut pas y avoir de solution universelle: les approches doivent être adaptées aux divers environnements dans lesquels le travail des enfants et l'esclavage moderne sévissent encore. Il est néanmoins possible d'identifier certaines priorités politiques générales à partir des estimations mondiales et d'un corpus plus important de recherches et d'expériences pratiques.

*Élargir l'accès à une éducation publique gratuite et de qualité.* L'éducation aide à briser les cycles intergénérationnels de pauvreté et apporte une alternative précieuse au travail des enfants. Les données existantes suggèrent également que, parallèlement à l'élaboration et à l'application de lois pénales, la promotion du droit à l'éducation aide à prévenir les mariages forcés. Mais, en dépit de progrès significatifs, beaucoup d'obstacles demeurent en Asie et Pacifique pour garantir que tous les enfants puissent fréquenter l'école au moins jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge minimum d'admission à l'emploi (qui devrait coïncider avec la fin de la scolarité obligatoire). Il y faut investir dans ce que nous savons fonctionner pour retirer les enfants du travail et les envoyer à l'école - et les y maintenir. Les préoccupations en matière de qualité touchant de nombreuses écoles de la région doivent également être appréhendées afin de maintenir les enfants à l'école et de garantir de bons résultats scolaires.

*Élargir les systèmes de protection sociale, y compris leurs socles.* Les vulnérabilités associées à la pauvreté, aux pertes d'emploi soudaines, aux catastrophes naturelles, aux crises économiques et à d'autres chocs peuvent obliger les ménages à recourir au travail des enfants en tant que mécanisme de survie. Ces chocs peuvent également

jouer un rôle central lorsqu'il s'agit de pousser les personnes dans l'esclavage moderne<sup>6</sup>. La protection sociale est fondamentale pour atténuer ces vulnérabilités. Et pourtant, l'OIT estime que seulement 10 pour cent environ de la population active en Asie et Pacifique est couverte par un régime de sécurité sociale obligatoire. Ceci souligne la nécessité persistante de créer des systèmes de protection sociale, et notamment des socles minimaux de prestations, afin d'empêcher les ménages vulnérables d'avoir recours au travail des enfants et les personnes vulnérables de tomber dans le piège de l'esclavage moderne. Les programmes de transfert en espèces, les programmes publics d'emploi, la protection de la santé, la protection de la maternité, les prestations en cas d'invalidité, la protection contre le chômage et la sécurité du revenu dans la vieillesse sont tous pertinents à cet égard, dans le cadre d'un système de sécurité bien conçu. Ces programmes peuvent aussi jouer un rôle important pour aider à sortir les victimes de l'esclavage moderne et empêcher qu'elles n'y retombent.

*Assurer une gouvernance juste et efficace des migrations.* Les estimations mondiales montrent qu'un fort pourcentage de toutes les victimes de l'esclavage moderne dans la région Asie et Pacifique sont exploitées hors de leur pays de résidence, ce qui met en évidence le lien entre la migration et l'esclavage moderne dans la région. Les vulnérabilités spécifiques que les migrants affrontent doivent être combattues au moyen de réformes élargies de la gouvernance des migrations, destinées à maximiser les avantages et à minimiser les risques et les coûts sociaux des migrations. Assurer la sécurité pendant le trajet est essentiel car il s'agit d'une période de vulnérabilité maximale, en particulier pour les enfants. Afin de protéger les migrants dans leur pays de destination, le pays d'accueil doit se conformer aux conventions internationales régissant les droits des migrants en général, et ceux des enfants migrants en particulier.

*Protéger les populations vulnérables en situation de conflit et de catastrophe.* Bien que l'incidence des conflits et des catastrophes ait baissé dans la région Asie et Pacifique, les pays doivent être bien préparés à gérer les chocs politiques, économiques et naturels. Les systèmes d'alerte précoce peuvent atténuer les incidences des chocs dans les situations fragiles. Ces situations fragiles - caractérisées par des chocs de revenus, une rupture des réseaux de soutien social formels et familiaux, le déplacement et les interruptions de fourniture de services de base - entraînent des risques élevés de travail des enfants et d'esclavage moderne. Si un enseignement peut être tiré des estimations mondiales, c'est que le travail des enfants est sensiblement plus élevé que la moyenne mondiale dans les pays touchés par un conflit armé. Ce débat souligne combien il est urgent d'améliorer les réponses au travail des enfants et à l'esclavage moderne parmi les populations touchées par des situations d'urgence. Il faut systématiquement inclure des mesures de prévention et de protection contre le travail des enfants et l'esclavage moderne dans toutes les phases de l'action humanitaire. Il faut des outils d'évaluation rapide du travail des enfants et de l'esclavage moderne à l'appui des réponses.

*Lutter contre la servitude pour dettes.* Les estimations mondiales mettent en évidence une très forte prévalence de la servitude pour dettes en tant que moyen de contrainte dans la région Asie et Pacifique - plus de la moitié des victimes du travail forcé se trouvent dans une forme ou une autre de servitude pour dettes. Ces statistiques comprennent aussi des cas de travail forcé des enfants, dont des situations où des enfants travaillent avec ou pour leurs parents, qui sont eux-mêmes en situation de travail forcé. Un exemple habituel est le travail des enfants dans le contexte du travail agricole de la famille en situation de servitude. Ce constat confirme que les politiques de prévention et de protection doivent également combattre les causes profondes de la servitude pour dettes et les systèmes de travail en situation de servitude. Néanmoins, d'autres formes de servitude pour dettes, souvent liées aux lacunes de gouvernance des migrations, gagnent du terrain. Celles-ci comprennent les cas de servitude pour dettes résultant des frais excessifs facturés par des agences et des intermédiaires de recrutement de main-d'œuvre non réglementés. Il convient de lutter contre ces

formes de servitude pour dettes plus récentes dans le cadre de réformes plus larges visant à assurer une gouvernance juste et efficace des migrations, comme évoqué précédemment.

*Renforcer la législation et l'application de la loi.* La mise en place d'un cadre juridique cohérent avec les normes juridiques internationales relatives à l'esclavage moderne et au travail des enfants demeure une priorité essentielle dans un grand nombre de pays de la région Asie et Pacifique. Ce cadre implique une législation traitant du travail forcé imposé par l'État, qui, comme le montre les estimations mondiales, existe encore dans la région. Il est également important que la législation pertinente, et notamment les lois sur le travail, s'appliquent à tous les travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle, qui est le théâtre de la plupart du travail forcé et du travail des enfants et où l'on trouve de 60 à 80 pour cent des travailleurs d'Asie et Pacifique. Mais les lois seules ne sont pas suffisantes si elles ne s'accompagnent pas d'une application adéquate. Malgré l'adoption de lois pénales, les statistiques révèlent que le nombre d'enquêtes, de poursuites et de condamnations est très faible par rapport à l'ampleur du problème dans son ensemble. Cela signifie que l'application du droit pénal doit être intensifiée, en particulier en réponse aux cas de très graves abus. Il est également important de renforcer l'administration de la justice du travail, d'appliquer les sanctions aux contrevenants et d'apporter réparation aux victimes de l'esclavage moderne. Les systèmes de contrôle doivent également être renforcés afin de permettre une identification efficace des victimes dans les secteurs de l'économie où sévissent l'esclavage moderne et le travail des enfants.

*Créer le socle de connaissances.* Si les estimations régionales pour la région Asie et Pacifique sont un important pas en avant, notre information sur l'esclavage moderne dans la région est loin d'être exhaustive. Il existe une véritable lacune de connaissances, particulièrement importante à l'échelle de la région, en ce qui concerne l'esclavage moderne touchant les enfants, y compris les cas de recrutement de force par des groupes armés, l'exploitation sexuelle commerciale et le mariage des enfants. Il est également nécessaire de recenser plus efficacement les sous-populations, telles que les adultes victimes d'exploitation sexuelle forcée et les victimes se trouvant dans des contextes de conflits. Les données régionales que les estimations mondiales ont mises en lumière doivent être enrichies par de nouvelles recherches et des efforts de collecte de données sur tous les aspects de l'esclavage moderne *au niveau national*, afin de générer des données spécifiques permettant des réponses politiques réfléchies. Dans les domaines du travail des enfants et de l'esclavage moderne il existe également un besoin constant d'informations sur l'impact des politiques et des interventions, afin d'orienter les choix politiques.

# Notes finales

1. *Travail des enfants: estimations et tendances mondiales, 2012-2016*. Genève, BIT, 2017.
2. *Estimations mondiales de l'esclavage moderne: travail forcé et mariage forcé*. Genève, BIT et Walk Free Foundation, 2017.
3. Dans le contexte du présent rapport, l'esclavage moderne couvre un ensemble de concepts juridiques précis, dont le travail forcé, la servitude pour dettes, le mariage forcé, l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage et la traite des êtres humains. Bien qu'il ne soit pas défini dans la législation, l'esclavage moderne est utilisé comme un terme générique synthétisant des aspects juridiques qui se recourent. Pour l'essentiel, il se réfère à des situations d'exploitation qu'une personne ne peut refuser ou quitter en raison de menaces, de violences, de coercition, de tromperie et/ou d'abus de pouvoir. Afin de rendre mesurable cet ensemble de concepts juridiques complexes, les estimations mondiales se concentrent sur deux formes principales d'esclavage moderne: le travail forcé et le mariage forcé.
4. Pour obtenir davantage de détails sur ce point, voir *Méthodologie des estimations mondiale de l'esclavage moderne: travail forcé et mariage forcé*, Genève, BIT et Walk Free Foundation, 2017.
5. Le travail forcé est défini par la Convention (n° 29) de l'OIT sur le travail forcé, 1930, comme « tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas proposé de plein gré ». Les estimations mondiales du travail forcé se fondent sur trois catégories principales de travail forcé définies comme suit: le travail forcé imposé par des acteurs privés en vue de l'exploitation du travail, y compris le travail en situation de servitude, le travail domestique forcé et le travail imposé dans un contexte d'esclavage ou des vestiges d'esclavage; l'exploitation sexuelle forcée d'adultes, imposée par des acteurs privés en vue de l'exploitation sexuelle commerciale et toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales; le travail forcé imposé par l'Etat, y compris le travail exigé par les autorités publiques, militaires ou paramilitaires, la participation obligatoire à des travaux publics et le travail forcé pénitentiaire.
6. La Recommandation (n° 202) de l'OIT sur les socles de protection sociale, 2012, fournit un cadre important pour garantir une protection sociale pour tous.



**CONJUGUER LES EFFORTS  
AU NIVEAU MONDIAL** AFIN  
D'ÉRADIQUER LE TRAVAIL FORCÉ,  
L'ESCLAVAGE MODERNE,  
LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS  
ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

[www.Alliance87.org](http://www.Alliance87.org)

 @Alliance8\_7

**#Achieve87**